

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière**

NOR : AFSN1615257V

Emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé proposés, aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- centres hospitaliers de Charleville-Mezières, de Fumay et de Sedan (Ardennes), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier universitaire de Toulouse (Haute-Garonne), un emploi de « chargé(e) de la qualité, de la sécurité et des patients » ;
- centre hospitalier universitaire de Bordeaux (Gironde), un emploi de « chargé(e) de la stratégie, des coopérations territoriales et internationales » ;
- centre hospitalier universitaire de Montpellier et centres hospitaliers de Millau et de Fenaille (Hérault), quatre emplois :
  1. « Chargé(e) des ressources humaines et de la formation » ;
  2. « Chargé(e) des affaires générales, de la communication et des relations internationales » ;
  3. « Chargé(e) des opérations et de la performance » ;
  4. « Chargé(e) des affaires médicales, de la stratégie et de la coopération » ;
- centres hospitaliers de Vitré et de la Guerche de Bretagne (Ille-et-Vilaine), un emploi de « chargé(e) des finances et du système d'information » ;
- centres hospitaliers de Vienne et de Beaurepaire (Isère), un emploi de « chargé(e) des projets, de la qualité et de la communication » ;
- centres hospitaliers de Bourgoin-Jallieu, de Pont-de-Beauvoisin et de la Tour-du-Pin (Isère), deux emplois :
  1. « Chargé(e) du pôle inter-établissement gériatrique, délégué(e) du site de la Tour-du-Pin et chargé(e) de la formation au sein du groupement hospitalier du territoire Nord Dauphiné » ;
  2. « Chargé(e) des achats, de la logistique et des travaux du groupement hospitalier du territoire Nord Dauphiné » ;
- centre hospitalier universitaire de Grenoble et centre hospitalier de la Mure (Isère), un emploi de « chargé(e) du service informatique du groupement hospitalier de territoire Alpes Dauphiné » ;
- centre hospitalier « Jura-Sud » à Lons-le-Saunier (Jura), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales au sein du groupement hospitalier de territoire du Jura » ;
- centre hospitalier de Blois (Loir-et-Cher), un emploi de « directeur(trice) de cabinet » ;
- centre hospitalier universitaire de Nantes et centre hospitalier de Clisson (Loire-Atlantique), deux emplois :
  1. « Chargé(e) de la logistique et de l'hôtellerie » ;
  2. « Secrétaire général(e) du groupement hospitalier de territoire de la Loire-Atlantique et directeur(trice) de la mission d'accompagnement régionale à la tarification à l'activité » ;
- centre hospitalier universitaire de Reims (Marne), trois emplois :
  1. « Chargé(e) de la qualité et de la gestion des risques » ;
  2. « Chargé(e) de projet reconstruction du centre hospitalier universitaire de Reims » ;
  3. « Adjoint au directeur des ressources humaines » ;
- centre hospitalier universitaire de Metz-Thionville et centre hospitalier de Briey (Moselle), deux emplois :
  1. « Chargé(e) de la direction des achats et des approvisionnements » ;
  2. « Chargé(e) de la recherche et de l'innovation à la direction des affaires médicales » ;

- centre hospitalier de Cambrai (Nord), un emploi de « chargé(e) du projet d'établissement, des affaires médicales et de la qualité » ;
- groupe hospitalier public du Sud de l'Oise et établissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Nanteuil le Haudouin (Oise), un emploi de « délégué(e) de site, affaires juridiques et communication » ;
- centres hospitaliers d'Arras et du Ternois (Pas-de-Calais), un emploi de « chargé(e) du pôle ressources logistiques et techniques » ;
- centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand et centres hospitaliers de Riom, d'Enval, d'Issoire et du Mont Dore (Puy-de-Dôme), deux emplois :
  1. « Adjoint au directeur des affaires financières, de la facturation de la contractualisation et du système d'information au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand » ;
  2. « Chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales au centre hospitalier de Riom » ;
- groupe hospitalier de la Région Mulhouse et Sud Alsace et centre hospitalier de Sierentz (Haut-Rhin), un emploi de « directeur(trice) de l'offre de soins » ;
- centres hospitaliers de Villefranche-sur-Saône, Tarare et de Trévoux (Rhône), un emploi de « directeur(trice) délégué(e) de l'hôpital de Tarare chargé(e) de l'ouverture du nouvel hôpital en cours de construction et de dossiers transversaux » ;
- hospices civils de Lyon (Rhône), un emploi de « directeur(trice) référent(e) du pôle groupement hospitalier centre » ;
- centres hospitaliers de Montceau-les-Mines, de Chalon-sur-Saône et d'Autun et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Fougerolles d'Épinac (Saône-et-Loire), un emploi de « directeur(trice) délégué(e) du centre hospitalier de Chagny et chargé(e) de la filière gériatrique du centre hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône » ;
- centre hospitalier universitaire de Rouen (Seine-Maritime), un emploi de « chargé(e) de la filière et du projet gériatriques » ;
- centre hospitalier « Léon Binet » à Provins (Seine-et-Marne), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- centre hospitalier intercommunal de Toulon – La Seyne-sur-Mer et centre hospitalier de Hyères (Var), un emploi de « chargé(e) de la direction des affaires médicales, de la recherche clinique et des relations avec les usagers » ;
- centre hospitalier départemental « Vendée » à la Roche-sur-Yon et centres hospitaliers « Côte de Lumière » aux Sables-d'Olonne, de Fontenay-le-Comte et « des Collines Vendéennes » à la Chataigneraie (Vendée), un emploi de « chargé(e) des achats, de la logistique et de l'hôtellerie » ;
- centre hospitalier universitaire de Limoges, centres hospitaliers de Saint-Yrieix-la-Perche et de Saint-Junien et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Rochechouart (Haute-Vienne), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- établissement public de santé « Barthélemy Durand » à Etampes (Essonne), un emploi de « chargé(e) de la stratégie, des partenariats et des affaires générales » ;
- centre hospitalier intercommunal de Créteil (Val-de-Marne), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines et directeur(trice) délégué(e) du pôle spécialités cancer » ;
- centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre – Abymes (Guadeloupe), deux emplois :
  1. « Chargé(e) de l'organisation, des méthodes et de la gestion des risques » ;
  2. « Chargé(e) de l'ingénierie (coordination des achats, de la logistique des travaux et du patrimoine) » ;
- centre hospitalier universitaire de la Martinique à Fort-de-France (Martinique), un emploi de « chargé(e) des affaires financières » ;
- centre hospitalier universitaire de La Réunion à Saint-Paul et groupe hospitalier Est Réunion à Saint-Benoît (La Réunion), un emploi de « directeur(trice) de cabinet » ;
- centre hospitalier « François Dunan » de Saint-Pierre et Miquelon (Saint-Pierre et Miquelon), un emploi de « directeur(trice) adjoint(e) ».

Peuvent faire acte de candidature :

- les directeurs et directrices d'hôpital titulaires ;
- les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2016 des personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée (arrêté du 15 décembre 2015) ;
- les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emplois d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, si elles sont multiples, seront regroupées sur une seule lettre et établies en double exemplaire (dont un exemplaire revêtu du visa du supérieur hiérarchique), doivent être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Centre national de gestion, département de gestion des directeurs, Le Ponant B, 21, rue Leblanc, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats à ces emplois doivent également adresser directement leur candidature aux chefs des établissements de santé où ils sont candidats, accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leurs trois dernières fiches d'évaluation.

De même, toute demande de communication de fiche de poste devra être effectuée par l'intéressé(e) auprès de l'établissement de santé concerné.